

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLEGARDE DU JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 27 juillet 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'attribution de la garantie des emprunts auprès de Logemloiret pour la construction de 2 logements et l'amélioration de 4 logements 17/19 rue Demersay et mandate le Maire ou un adjoint pour signer tous les documents afférents à ce dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité émet un avis favorable à l'adhésion des communes de Montereau et de Saint-Germain-des-Prés au syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret, accepte en conséquence les statuts au syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret et charge le Maire d'informer le président du syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés de Loiret du présent avis émis par le conseil municipal.